



**ACT-INCLUSIVE – Acteurs du changement vers une éducation inclusive**

Accord de subvention n° 101090038 — ACT-INCLUSIVE — ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE 1

*Sur les fiches pays*



Co-funded by  
the European Union

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues responsables [Numéro de projet : 2022-PCOOP-ENGO-101090038].

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 1 – Sur les fiches pays

**Contact : Laure-Anne Denouel, Chargée de mission Europe et international, LADAPT**

21-23 rue des Ardennes, 75019, Paris France.

Paris, le 23/10/2024

### *Le projet ACT-INCLUSIVE publie un rapport complet sur l'éducation inclusive en France*

**Paris, France – 30 septembre 2024** – Le projet ACT-INCLUSIVE, financé par le programme Erasmus+ dans le cadre du « Partenariat de coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation » (ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO), a le plaisir d'annoncer la publication de son rapport complet sur l'état de l'éducation inclusive en France. Le rapport complet, qui peut être trouvé sur le [site web du projet](#), développé par LADAPT, détaille les structures, les défis et les opportunités actuels au sein des écoles ordinaires pour les élèves en situation de handicap.

Ce communiqué de presse vise à informer les éducateurs, les décideurs politiques, les chercheurs et le grand public sur l'état actuel de l'éducation inclusive en France et les étapes essentielles, qui sont nécessaires pour créer un environnement plus inclusif pour tous les élèves.

### *Qu'est-ce que l'éducation inclusive ?*

L'éducation inclusive signifie que chaque enfant a droit à une éducation et à un apprentissage de qualité. Il s'agit de la manière dont nous développons et concevons nos écoles, nos salles de classe, nos programmes et nos activités afin que tous les élèves apprennent et participent ensemble à l'inclusion à l'école.

### *Pourquoi l'éducation inclusive ?*

L'éducation inclusive est essentielle. Elle favorise la diversité, l'équité et la justice sociale. Elle reconnaît que chaque élève est unique et a des besoins d'apprentissage différents. Elle cherche à créer un environnement qui répond à ces besoins d'apprentissage.

### *Éducation inclusive : aperçu historique et législatif*

La France dispose d'un système éducatif centralisé qui fonctionne selon des programmes, des examens et des certifications d'enseignants standardisés. Malgré les efforts du pays en faveur de l'inclusion, le rapport souligne les difficultés persistantes à intégrer pleinement les élèves handicapés dans les écoles ordinaires. La loi historique du 11 février 2005 a posé les bases d'une éducation inclusive en établissant que toute personne en situation de handicap a droit à des aménagements qui lui assurent un accès égal à tous les programmes et services. Cette loi a été renforcée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École

de la République de 2013, qui a introduit des dispositions relatives à la formation des enseignants, à la collaboration entre les établissements d'enseignement et à l'utilisation des outils numériques pour les élèves handicapés.

### *Structures et systèmes de soutien actuels*

Le système éducatif français comprend des établissements ordinaires et spécialisés, avec une attention particulière portée aux pratiques inclusives. Cependant, le rapport identifie plusieurs défis structurels qui entravent une pleine inclusion :

- **Faible ratio enseignant/élèves:** Les classes surpeuplées rendent difficile pour les enseignants de fournir une attention individualisée aux élèves en situation de handicap.
- **Formation inadéquate des enseignants:** De nombreux éducateurs manquent de formation suffisante en matière d'éducation inclusive, ce qui affecte leur capacité à répondre aux divers besoins de leurs élèves.
- **Bureaucratie rigide:** La nature centralisée du système éducatif français, combinée à des programmes nationaux stricts, limite souvent la flexibilité requise pour répondre aux besoins éducatifs particuliers.

### *Défis et obstacles à l'inclusion*

Si la France a fait des progrès en matière d'éducation inclusive, plusieurs obstacles subsistent:

- **Obstacles administratifs et bureaucratiques:** Naviguer dans les processus administratifs complexes pour obtenir les aménagements nécessaires peut retarder le soutien dont les étudiants en situation de handicap ont besoin.
- **Manque d'environnements accessibles et adaptables:** L'accessibilité physique et les environnements adaptés dans les écoles doivent encore être améliorés pour répondre aux besoins de tous les élèves.
- **Stigmatisation et manque de sensibilisation:** Le rapport note que les stigmates et les stéréotypes associés aux handicaps continuent de poser des défis importants à l'inclusion dans les écoles.

### *Remontées terrain*

Le rapport s'est fondé sur des entretiens réalisés auprès de 8 enseignants et 20 étudiants dans 13 écoles. Les élèves et les enseignants soulignent la nécessité de davantage de ressources, d'une meilleure formation et d'une culture scolaire plus inclusive.

### *Perspectives d'avenir : recommandations en matière de politiques et de pratiques*

Sur la base de ses conclusions, le rapport propose plusieurs recommandations pour améliorer l'éducation inclusive en France :

- **Augmenter les investissements dans le personnel spécialisé:** Allouer davantage de ressources pour embaucher et former du personnel spécialisé afin de soutenir les étudiants handicapés.



- **Améliorer les programmes de formation des enseignants:** Élaborer des programmes de formation complets axés sur l'éducation inclusive pour mieux préparer les enseignants à des environnements de classe diversifiés.
- **Améliorer les infrastructures et l'accessibilité:** Veiller à ce que toutes les écoles soient physiquement accessibles et équipées des technologies d'assistance nécessaires.
- **Promouvoir une culture scolaire inclusive:** Favoriser une culture inclusive par des campagnes de sensibilisation et des pratiques inclusives au sein des écoles.

### *À propos d'ACT-INCLUSIVE*

Le projet ACT-INCLUSIVE vise à diffuser des pratiques et des supports inclusifs adaptés à la sensibilisation au sein des communautés scolaires et à l'autonomisation des élèves handicapés. Le projet est soutenu par l'Association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées (Belgique) et des centres éducatifs d'Espagne, de Hongrie, de Chypre, de France et de Slovénie.

### *Plus d'informations*

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre [site web](#) et/ou suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).